

Offre médicale

L'assurance invalidité genevoise prend en charge la dermopigmentation des sourcils en cas de cancer, sans doute une première suisse. Reportage.

Mathilde Salamin

La pointe de l'aiguille imbibée d'un pigment blond foncé, Amandine Gourmaud s'apprête à tatouer les sourcils d'Elizabeth. Couchée sur une table d'examen recouverte d'un plaid brun, la patiente porte un bandeau chirurgical qui retient ses cheveux blonds. La machine de tatouage s'enclenche au minimum de sa force. Un son léger, comme un bruit d'air, s'échappe.

Amandine Gourmaud n'est pas une tatoueuse ordinaire. Depuis cinq ans, cette quadragénaire colore les sourcils de personnes qui suivent ou s'apprêtent à suivre une chimiothérapie. Le but est d'anticiper la perte des sourcils, un effet secondaire courant du traitement. «On répare avec la couleur» s'exclame celle qui se qualifie volontiers de «dermopigmentiste».

Un tatouage éphémère

Les tatouages proposés s'estompent avec le temps: «Les pigments organiques que j'utilise s'effacent six mois à plusieurs années après la séance. Ça dépend des peaux», explique Amandine Gourmaud.

Après avoir travaillé huit ans dans la restauration, la Française plaque tout et suit une formation d'esthéticienne jusqu'en 2011: «C'est à ce moment-là que j'ai découvert le tatouage. Par la suite, j'ai demandé à un tatoueur parisien de m'enseigner des techniques pour améliorer mon trait. L'aiguille que j'utilise est très fine.»

Cette matinée-là, l'unique aiguille entre dans l'épiderme d'Elizabeth, puis en sort. La douleur semble supportable. «Elle varie beaucoup d'une personne à l'autre, note la dermopigmentiste. Je fais un premier passage et après je mets un léger gel anesthésiant. Mes bénéficiaires souffrent déjà assez comme ça, avec la biopsie notamment...» Elizabeth acquiesce pudiquement. Pour cette Anglaise d'origine, «le plus dur est passé». Son cancer du sein a été dépisté de manière précoce et sa chirurgie mammaire conservatrice s'est bien déroulée.

Une tatoueuse répare les corps à l'aide de la couleur



Les pigments utilisés disparaissent plusieurs mois ou années après la séance grâce au renouvellement cellulaire. LAURENT GURAUD

Les retraités ne seront plus remboursés

Depuis octobre 2022, l'AI genevoise rembourse les frais liés à la dermopigmentation des sourcils selon les conditions liées au droit de bénéficier d'un moyen auxiliaire. Or, selon l'Office fédéral des assurances sociales, la pratique ne remplit pas les critères nécessaires. En fin de semaine dernière, Berne et Genève ont accordé leurs violons: la pratique sera remboursée dans le cadre des mesures d'intervention précoce, qui visent à faciliter le maintien ou l'insertion dans le monde du travail. **MSA**

Le trait d'Amandine est sûr. Avec son engin qui lui sert de pinceau, elle réalise aussi des tatouages réparateurs comme le camouflage de cicatrice et le dessin d'aréoles mammaires après mastectomie.

Récemment, la dermopigmentiste a reçu des demandes d'infirmières souhaitant se former à la pratique. «Je n'avais pas vraiment envie au début, mais maintenant je m'en sens capable car j'ai développé ma technique. J'aimerais bien pouvoir lancer une formation dès la fin de cette année», révèle-t-elle. Et tatouer les sourcils d'hommes? «Ça reste très rare et certainement moins normalisé. Mais j'en ai déjà eu qui étaient atteints d'alopecie.»

Elizabeth fixe le plafond, anxieuse et rassurée à la fois. Anxieuse parce qu'elle ne sait pas

réellement si et quand ses poils tomberont – en général deux semaines après la première séance de chimiothérapie – et rassurée parce qu'au centre Otium, elle tente de s'y préparer. «J'ai presque plus peur de perdre mes sourcils que mes cheveux. Mettre un foulard sur mon crâne, ça ne m'aurait pas forcément dérangé», confie-t-elle.

Prise en charge saluée

Le nombre de patientes d'Amandine Gourmaud a récemment augmenté. Depuis octobre 2022 précisément: «L'assurance invalidité (AI) genevoise prend en charge les frais de la dermopigmentation à hauteur de 550 francs. Maintenant, les bénéficiaires n'hésitent plus. Elles ont déjà tellement de frais avec leur cancer...» Depuis cette annonce, l'AI souligne avoir

reçu une quinzaine de demandes, essentiellement parvenues par la Fondation Otium.

«Nous sommes l'unique canton à prendre en charge ces frais. Si je reçois une patiente vaudoise par exemple, je dois lui facturer la prestation», déplore Amandine Gourmaud. Elle poursuit: «Nous étions plusieurs à nous battre pour que ces frais soient remboursés. Nous avons constitué un dossier avec le centre et l'aide de nombreuses bénéficiaires.»

Parmi les documents, des photographies de célébrités qu'une patiente récemment décédée avait expressément retouchées. «Imaginez Beyoncé sans sourcils!»

Le dossier de la fondation a certainement contribué à la décision de l'Office cantonal des assurances sociales. «Il devenait nécessaire de considérer l'évolution

de cette technique comme faisant partie d'un standard dans l'accompagnement des personnes atteintes d'un cancer, au même titre que la perruque», indique l'office.

Pas de blouse blanche

La fondation Otium propose de multiples services de soins, d'accompagnement et de conseils pour les personnes frappées par un cancer, mais pas question de donner à l'endroit une atmosphère trop médicale. La dermopigmentiste ne porte pas de blouse blanche mais une robe rose pâle en velours côtelé avec une chemise noire à manches courtes.

«Je fais un premier passage et après je mets un léger gel anesthésiant. Mes bénéficiaires souffrent déjà assez comme ça, avec la biopsie notamment...»

Amandine Gourmaud
Dermopigmentiste
au Centre Otium

Le bois clair des murs et les touches pastel font penser à un chalet nordique. Dépassant et calme. «Les bénéficiaires oublient qu'elles sont au cœur de Genève, à deux pas de Plainpalais», constate Amandine Gourmaud.

Après un peu moins de deux heures, la séance touche à sa fin. Si Elizabeth le souhaite, elle pourra revenir pour une seconde session après son traitement, lorsque ses sourcils seront probablement tombés, pour «corriger les détails du tatouage».

L'Anglaise de 42 ans confie: «Ma chimio débute dans trois jours.» Amandine lui glisse alors quelques conseils: «Dans ces moments-là, il faut accepter l'aide de nos proches, même si ça n'est pas dans notre nature.» «Oui, j'apprends», répond Elizabeth, le contour des sourcils encore légèrement rougi.